

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

Commission scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS)
Préparé par la Direction générale

Juin 2018

Adopté par le conseil des commissaires le 19 juin 2018

Madame,

Monsieur,

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite (PEVR), nous avons réalisé une vaste démarche collaborative favorisant la contribution et la mobilisation de la communauté éducative. Vous trouverez, à la page 4, la ligne du temps représentant les moments forts de cette démarche.

En effet, 6 134 personnes ont répondu à notre sondage et plus de 150 participants se sont présentés à des ateliers de discussion. Ces personnes représentaient divers groupes : parents, élèves, membres du personnel, gestionnaires, commissaires, partenaires d'affaires, de la santé, des services sociaux, du monde politique et des membres de la communauté. Ce fut l'occasion d'échanger à propos de l'optimisation de la réussite éducative de nos élèves, ce qui s'est révélé très inspirant pour tous, notamment pour le comité stratégique qui a joué un rôle de premier plan dans le pilotage de cette démarche. Au final, celle-ci nous a permis de cerner nos forces, mais aussi nos zones de développement pour l'amélioration de la réussite au cours des quatre prochaines années.

C'est avec une grande fierté que nous arrivons à la dernière étape de notre processus : la consultation sur les orientations, les objectifs et les cibles de notre plan d'engagement vers la réussite. Il s'agit d'éléments importants, car ils seront soumis à la reddition de comptes lors des rapports annuels. De plus, nous vous proposons de nous transmettre vos commentaires sur l'énoncé de vision, qui traduit le but ultime vers lequel nous tendrons durant ces quatre années. Après avoir pris connaissance du contexte de notre organisation et des zones de développement, vous êtes invités à valider les grands axes qui nous guideront vers l'amélioration de la réussite éducative de nos élèves. Le document de consultation sera rendu disponible sur le site Internet de la Commission scolaire permettant ainsi à tous les publics de s'exprimer sur le sujet.

Au terme de la consultation, le conseil des commissaires adoptera le PEVR, à sa séance du 19 juin prochain, et le transmettra au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour approbation.

En plus de mettre en œuvre le plan stratégique du ministère, notre plan d'engagement vers la réussite influencera les projets éducatifs de nos établissements qui seront élaborés au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Votre apport à cette consultation est essentiel afin de concrétiser ce projet collectif qu'est la réussite éducative de tous les élèves et le développement de citoyens du 21^e siècle.

La direction générale et la présidence

Table des matières

Notre démarche de consultation.....	4
Le cadre de notre démarche.....	5
Notre contexte général.....	6
Le portrait de notre commission scolaire.....	8
Notre contexte pédagogique.....	9
Notre contexte politique et légal.....	13
Notre contexte administratif.....	13
Nos zones de développement.....	15
Notre mission.....	16
Notre vision.....	16
Nos valeurs.....	17
Nos principes de gouvernance.....	18
Nos orientations.....	19
Nos objectifs et cibles de réussite.....	20
Déclaration de services à la clientèle.....	20

Notre démarche de consultation

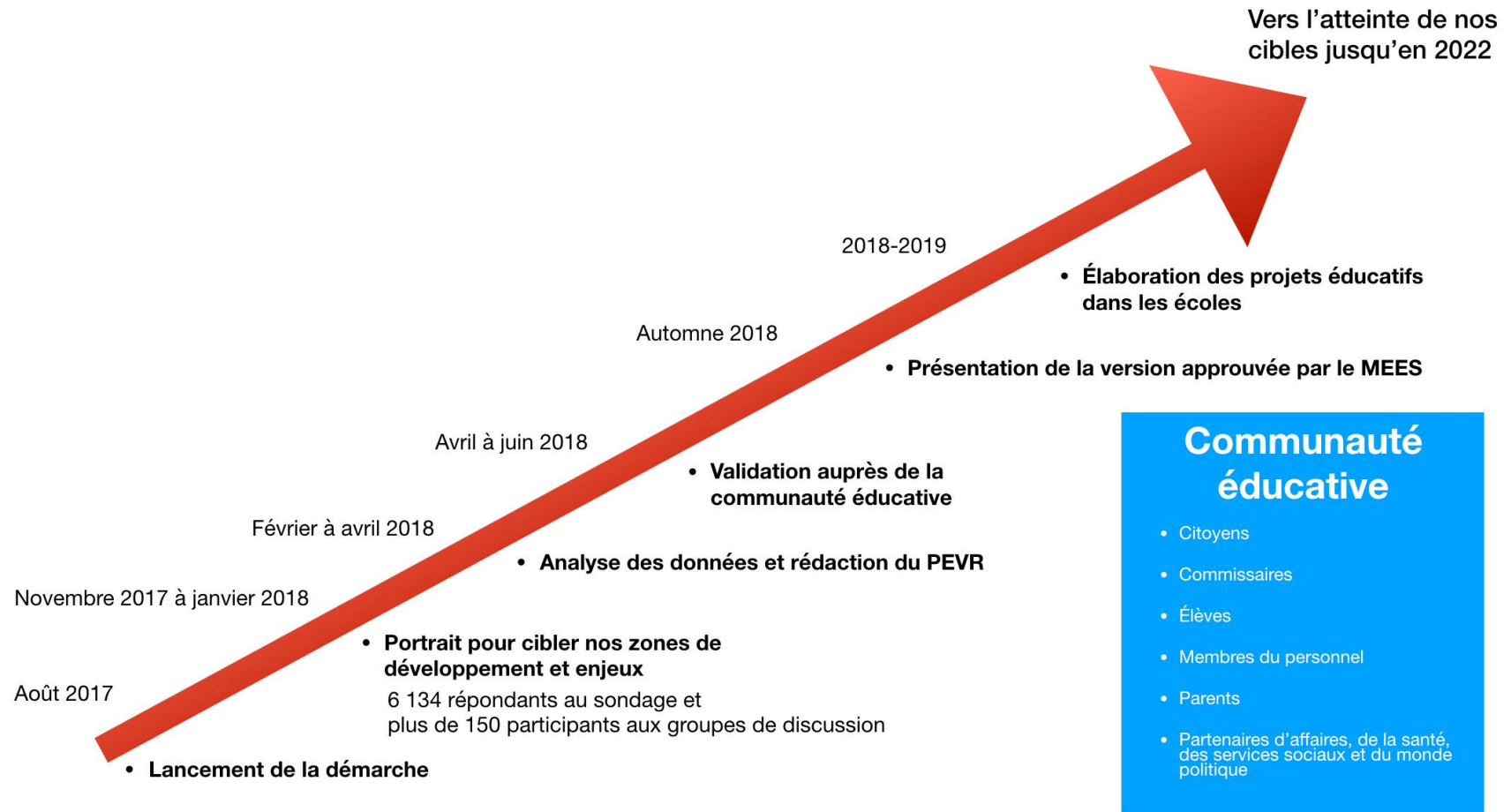


FIGURE 1 - VERSION DE TRAVAIL

Le cadre de notre démarche

Pour faire suite à sa plus récente modification de la Loi sur l'instruction publique en novembre 2016, le gouvernement du Québec a édifié la Politique de la réussite éducative, qui prévoit de mobiliser toute la société québécoise autour de ce seul et même but. Plus récemment, le ministère a annoncé son plan stratégique, communiquant sa vision de l'avenir en éducation, ses objectifs et cibles, de même que certaines orientations à l'échelle nationale.

Dans ce cadre, chaque commission scolaire doit construire son plan d'engagement vers la réussite. Par la suite, au cours de l'année scolaire 2018-2019, ce sera au tour de chaque établissement d'établir son propre projet éducatif.

Notre contexte général

La Commission scolaire évolue dans un environnement qui se caractérise par un contexte socioéconomique favorable et marqué par une **croissance de clientèle**, plus spécifiquement au secondaire, pour les prochaines années.

Soucieuse que notre offre de service réponde aux besoins de tous ces jeunes aux besoins diversifiés, de même qu'aux réalités du marché du travail, la Commission scolaire a entrepris un vaste chantier sur la réussite éducative. Ce chantier vise d'abord à intervenir tôt dans la vie du jeune, mais aussi à déployer des pratiques pédagogiques et d'encadrement à haut rendement qui permettent l'inclusion, l'égalité des chances et une contribution significative à la société d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes fiers de la variété des services que nous offrons à notre clientèle, que ce soit par les programmes particuliers, les concentrations, les sports-études, les arts-études et les couleurs locales des projets éducatifs de nos établissements, notamment la robotique, l'anglais intensif et l'entrepreneuriat.

Au cours de la planification stratégique précédente, des actions porteuses ont été déployées en réponse à **l'augmentation d'élèves ayant des besoins particuliers** –comme la clientèle handicapée ou en difficultés d'apprentissage ou d'adaptation– et à la hausse du **taux de décrochage scolaire** chez les garçons, et ce, que ce soit au secteur de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle ou de l'éducation des adultes. Des effets marqués ont été observés sur les taux de réussite; nous sommes donc très optimistes en ce qui concerne l'atteinte des prochaines cibles. **De plus, la scolarisation de la clientèle allophone**, quoique plus présente dans certains secteurs du territoire, demeure une réalité qui commande des services spécifiques qui s'étendent de l'intégration linguistique, aux services d'accueil, à la classe ordinaire, et ce, dans un souci d'assurer une meilleure persévérance et réussite éducative à ces jeunes.

La diversité des besoins des jeunes que nous accompagnons nous amène également à mettre en place **des modalités de formation et d'accompagnement assurant un développement professionnel et un sentiment d'efficacité personnel optimaux**. **Les besoins en recrutement croissants de notre organisation** rendent plus que jamais nécessaires le développement et le renforcement de programmes d'insertion professionnelle adaptés.

Le réseau scolaire est présentement le lieu de débats importants au sujet de l'environnement pédagogique et la CSDPS n'échappe pas à cette réalité. Tous, et les jeunes en particulier, vivent dans un environnement **marqué par la présence grandissante du numérique et la volonté de décroisonner les aires d'apprentissage**. Cette tendance a des impacts sur notre façon d'aborder l'enseignement, de même que sur plusieurs autres **sphères de l'activité humaine**.

Nous sommes engagés depuis deux ans dans le projet CAR* et nous misons sur **les approches collaboratives et le déploiement de communautés professionnelles**, au service de l'apprentissage, du réseautage, de la valorisation et de la réussite professionnelle et personnelle.

Pour relever ces nombreux défis, la Commission scolaire s'appuie sur près de **5 900 employés**, riches d'une **expertise** variée, qui **veulent et peuvent faire la différence** dans le parcours d'un élève.

Souhaitant rendre disponible le maximum de ressources aux élèves et aux établissements, **nous questionnons de façon continue nos pratiques administratives, nos processus et notre efficacité**. Nos services administratifs ont comme première mission de soutenir les établissements de notre organisation par la qualité de leur rôle-conseil, la fiabilité de leurs interventions et la pertinence de leur accompagnement. Nos comités de participation et l'octroi de ressources financières dans les milieux, permettent des choix locaux, gages d'une forte décentralisation.

(suite)

Convaincus que tout le monde a un rôle à jouer dans la réussite éducative des élèves et afin de faire face à la complexité des défis collectifs qui nous sont posés, nous sollicitons l'expertise de chacun. **Les parents sont de précieux partenaires et nous souhaitons collaborer avec eux encore davantage.** De même, nous renforçons aussi **nos partenariats** avec les centres de la petite enfance, les organismes communautaires, les bibliothèques, les universités, de même que le monde des affaires et le réseau de la santé.

À l'aube des 20 ans de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, ce plan est le fruit d'une réflexion collective sur les enjeux actuels et futurs de notre organisation, de même que sur notre engagement à assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, qui nous sont confiés!

* Le projet CAR (Collaborer, Apprendre et Réussir), soutenu par la Fondation Chagnon, vise à renforcer le leadership éducatif des directions générales et des directions d'école et favorise la mise en place de pratiques collaboratives qui permettent d'améliorer la réussite des élèves et le taux de diplomation.

Le portrait de notre commission scolaire

Une gouvernance élue démocratiquement

- Conseil des commissaires
- Conseils d'établissement
- Comité de parents
- Comité EHDAA

Un réseau solide d'établissements

- 33 écoles primaires
- 8 écoles secondaires
- 3 centres de formation professionnelle
- 1 centre d'éducation des adultes
- 3 écoles spécialisées

Des services éducatifs et administratifs

- Direction générale
- Services éducatifs
- Technologies de l'information, de la recherche et du développement
- Ressources humaines
- Ressources matérielles
- Ressources financières
- Secrétariat général, communications, gestion documentaire, transport scolaire
- Organisation scolaire

Territoire

Un grand territoire couvrant les arrondissements de Beauport et de Charlesbourg et une partie de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de la Ville de Québec, ainsi que les MRC de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans. À ce territoire s'ajoutent certaines municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier (Lac-Beauport, cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Delage).

Clientèle scolaire (2017-2018)

Préscolaire	2 407
Primaire	14 724
Secondaire	8 459
Éducation des adultes	827
Formation professionnelle	2 176
Total	28 593

Nombre d'employés (31 mars 2017)

Catégories d'emploi	Nombre de personnes	Équivalent temps complet
Personnel d'encadrement	158	142
Personnel professionnel	268	175
Personnel enseignant	2 821	2391
Personnel de soutien	2 687	1191
Total	5 934	3899

Notre contexte pédagogique

Services éducatifs

L'équipe des Services éducatifs a comme première responsabilité d'assumer un leadership pédagogique en assurant la vigie et la promotion des approches pédagogiques et organisationnelles probantes, innovantes et inclusives, issues de la recherche en éducation.

Elle veille à la qualité et à la pertinence des services éducatifs offerts dans les différents ordres d'enseignement et accompagne les établissements dans une démarche axée sur la collaboration et la concertation dans le but de soutenir la réussite éducative de chaque élève. Elle a le souci de reconnaître les besoins nommés par les différents milieux afin de faire le lien entre la réalité du terrain et les données de la recherche en éducation.

Elle contribue par ses réalisations et son accompagnement au développement de l'intelligence collective de notre organisation tout en favorisant le développement professionnel et personnel des intervenants qui la composent.

Taux de réussite

Tableau 1 – Taux de diplomation et de qualification (Cohorte 2009-2010)¹

		CSDPS	Ensemble du Québec
Taux global		77,3%	80.1 %
Taux selon le sexe	Garçons	72,1%	75,8 %
	Filles	83,2%	84,4 %
Taux selon la clientèle	EHDAA ²	46,1%	51,8 %
	Autres	83,3%	83,8 %
Taux selon le statut	Immigrants de 1 ^{re} génération ³	71,9%	76,4 %
	Autres	77,5%	80,4 %

¹ Source : Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire selon la durée de leurs études, MEES, Avril 2018

² Les élèves considérés EHDAA sont ceux qui sont déclarés avec un plan d'intervention ou un code de difficulté lors de leur entrée en première année du secondaire.

³ Les élèves immigrants de première génération sont des élèves qui sont nés à l'extérieur du Canada.

Tableau 2 – Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (taux de décrochage)¹

	CSDPS	Ensemble du Québec
Année scolaire 2014-2015	10,2 %	13,5 %

Tableau 3 – Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire²

	CSDPS	Ensemble du Québec
Cohorte 2015-2016	12,6 %	11,0 %

Tableau 4 – Taux de réussite aux épreuves obligatoires du MEES en écriture (juin 2017)³

	CSDPS	Ensemble du Québec
4 ^e année du primaire	90,8 %	Non disponible
6 ^e année du primaire	92,9 %	Non disponible
2 ^e secondaire	80,4 %	Non disponible

Tableau 5 – Taux de réussite aux épreuves uniques MEES (juin 2016)⁴

	CSDPS	Ensemble du Québec
Français, 5 ^e secondaire, écriture	83,3 %	80,6 %
Anglais, programme de base, 5 ^e secondaire, interaction orale	98,4 %	96,4 %
Anglais, programme de base, 5 ^e secondaire, production écrite	93,3 %	93,4 %
Anglais, programme enrichi, 5 ^e secondaire, compréhension de textes	94,9 %	95,4 %
Anglais, programme enrichi, 5 ^e secondaire, production écrite	98,1 %	98,0 %
Science et technologie, 4 ^e secondaire, volet théorie	83,2 %	71,7 %
Applications scientifiques et technologiques, 4 ^e secondaire, volet théorie	53,3 %	61,1 %
Mathématique – Culture société et technique, 4 ^e secondaire, raisonnement	88,8 %	79,1 %
Mathématique – Technico-sciences, 4 ^e secondaire, raisonnement	90,3 %	83,5 %
Mathématique – Sciences naturelles, 4 ^e secondaire, raisonnement	91,8 %	91,7 %
Histoire et éducation à la citoyenneté, 4 ^e secondaire	86,9 %	85,0 %

¹ Source : MEES, Système Charlemagne, Indicateurs nationaux, novembre 2016

² Source : MEES, Système AGIR, Indicateurs nationaux, Formation générale des jeunes – Enseignement secondaire, édition 2017 : L'âge des élèves à l'entrée au secondaire

³ Source : CSDPS, Données LUMIX, juin 2017

⁴ Source : MEES, Résultats aux épreuves uniques de juin 2016

Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et spécialisé

Depuis la dernière décennie, la variété de programmes, concentrations et projets offerts par nos établissements n'a cessé de croître pour répondre aux intérêts et aux besoins des élèves. Certains d'entre eux font même rayonner notre organisation à l'échelle nationale, notamment les projets d'intégration d'élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme, les parcours de concomitance, de Pré-DEP et de formation professionnelle, de même que les sports-études et la robotique.

La Commission scolaire a vu sa clientèle augmenter depuis 2011, ce qui a rendu nécessaire plusieurs chantiers de construction et d'agrandissement. D'autres sont prévus puisque la croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2024. Ces nouveaux espaces devront être à l'image des changements dans les modalités d'enseignement, d'autant plus que cette hausse de la clientèle s'accompagne d'une augmentation d'élèves ayant des besoins particuliers.

Des ateliers de Passe-partout sont également offerts dans certaines écoles primaires, à tous les enfants de la Commission scolaire qui ont 4 ans au 30 septembre. Quant à l'enseignement préscolaire 4 ans (maternelle 4 ans), il est disponible dans les secteurs ciblés par le ministère de l'Éducation.

Services de garde

Les services de garde jouent un rôle important dans la vie de beaucoup de parents et d'élèves du primaire. En continuité avec les démarches entreprises par les équipes-écoles pour favoriser la réussite éducative des élèves, nos services de garde sont engagés à promouvoir leur mission éducative auprès des jeunes. Ils bénéficient d'un cadre organisationnel commun, qui permet de créer un réseau solide favorisant la mise en œuvre de projets comme la Ligue interservices de garde, un concept unique au Québec faisant vivre aux jeunes des compétitions d'improvisation, de hockey, de *cheerleading* et de soccer.

Un nombre grandissant de nos élèves fréquentent le service de garde de leur école primaire (82 %). Nos équipes font preuve de créativité considérant la capacité limitée des locaux.

Formation professionnelle

Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux de chômage demeure très bas depuis quelques années. Cette réalité représente un double défi pour la formation professionnelle, qui doit à la fois faire face à une baisse de sa clientèle et à des demandes pressantes de la part des entreprises qui ont de grands besoins en main-d'œuvre qualifiée. Pour faire face à cette situation, nos centres de formation professionnelle tissent de plus en plus de partenariats avec les entreprises, pour développer des formations en milieu de travail et des formules en alternance travail-études.

Éducation des adultes

L'éducation des adultes joue un rôle important dans la persévérance scolaire puisque plusieurs personnes la choisissent pour obtenir une diplomation ou une qualification. La clientèle est de plus en plus jeune et elle se caractérise par de grands besoins, ce qui rend nécessaire une gamme de programmes et une équipe

d'intervenants en soutien. L'implantation d'un nouveau curriculum et la poursuite du développement de formules de concomitance et de partenariats divers représentent des défis à relever.

Les parents : des partenaires privilégiés

Les parents sont des acteurs de premier plan pour la réussite éducative. Plusieurs expriment le désir de participer plus activement à la vie scolaire et aux décisions qui auront un impact sur la vie de leur enfant. Ils sont des partenaires précieux. Nous les encourageons à exercer pleinement leur rôle au sein des écoles notamment par les conseils d'établissement. Par leurs opinions et leurs actions, les parents contribuent à la qualité des services éducatifs.

Partenaires externes

Nous pouvons compter sur l'appui de plusieurs partenaires à l'externe, dans l'accomplissement de notre mission. Que ce soit dans le domaine de la santé et des services sociaux, du monde municipal ou celui des affaires, ces partenaires sont des ressources importantes pour le développement de nos milieux et le soutien de nos élèves. Nous comptons renforcer nos collaborations avec ces derniers.

Notre contexte politique et légal

Le conseil des commissaires joue un rôle important. Son mandat est notamment de participer à la définition des orientations et des priorités de la Commission scolaire ainsi que d'informer l'organisation sur les besoins et les attentes de la population. Notre réseau de l'éducation a connu plusieurs modifications législatives au cours des dernières années. Plusieurs obligations légales, règlements et encadrements nécessitent un réajustement des façons de faire et une grande vigilance.

Bien que la Commission scolaire fonctionne dans un cadre juridique établi, qui s'inscrit dans des principes d'accessibilité, d'universalité, d'équité et de respect envers la population, il faut toutefois tenir compte des attentes, intérêts et besoins grandissants qui représentent un défi de taille dans un contexte de réduction des dépenses et de diminution des lourdeurs administratives.

Notre contexte administratif

Ressources humaines

Fière de compter sur une équipe de plus de 5 900 personnes, l'organisation accorde une place fort importante à cette richesse collective. Le Service des ressources humaines œuvre jour après jour afin de recruter les meilleurs talents pour assurer la qualité des services. Plusieurs programmes sont offerts à notre personnel : intégration pour les nouveaux employés, développement professionnel, formation et perfectionnement ainsi que diverses opportunités de carrière.

Une culture de reconnaissance au quotidien se traduit par différents gestes de civilité et de mieux-être au travail. Un programme de valorisation et de reconnaissance permet de témoigner de l'excellence des réalisations au sein de notre organisation.

Technologies de l'information, de la recherche et du développement

La réussite éducative et le développement des compétences du 21^e siècle chez les élèves rendent nécessaire l'intégration de la technologie dans les salles de classe et dans les espaces de vie de notre organisation, et ce, dans un contexte d'évolution rapide des technologies de l'information.

Dans la mise en œuvre de notre stratégie numérique, nous comptons sur une équipe engagée et dévouée. Le Service des technologies de l'information, de la recherche et du développement a un souci constant de soutenir les utilisateurs et poursuit ses efforts en vue de l'obtention d'un parc informatique optimal. La formation et l'accompagnement, de même que le soutien aux initiatives des établissements, sont au premier rang de ses actions.

Ressources financières

Le Service des ressources financières accompagne l'ensemble des établissements sur toutes les questions d'ordre financière. Ils ont une préoccupation constante d'amélioration continue et une approche collaborative avec les intervenants. Ils font preuve d'ouverture à l'égard de la réalité des établissements et du personnel.

Chaque dollar dépensé dans notre commission scolaire doit avoir un maximum d'impact sur la réussite éducative des élèves. Un budget d'environ 323 M \$ est administré annuellement.

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles possède une expertise en aménagement et en construction des bâtiments, ainsi que des connaissances en développement durable. Il contribue actuellement à des groupes de recherche (Schola), afin d'améliorer l'environnement d'apprentissage des élèves.

Communications

Nos communications ont grandement évolué au cours des dernières années tant dans ses stratégies, ses technologies, ses publics-cibles et ses plateformes de diffusion. Dans un contexte où notre clientèle souhaite de plus en plus une accessibilité à l'information de façon instantanée, transparente, synthétisée et bidirectionnelle, le principal défi sera d'accroître notre capacité à répondre et à communiquer tous les renseignements promptement, de façon personnalisée, selon les divers canaux en constante évolution.

Transport scolaire

Plus de 15 000 élèves sont véhiculés chaque jour, matin et soir par le biais du transport scolaire. Afin de permettre aux élèves de fréquenter une école selon leurs intérêts, la Commission scolaire a augmenté son offre de service en mettant en place le transport hors bassin desservi en points de chute facilitant ainsi l'organisation des familles et les déplacements sur le territoire. Le secteur du transport scolaire s'adapte continuellement à la croissance de la clientèle et aux besoins diversifiés de nos élèves HDAA (élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage).

Nos zones de développement

Notre vaste consultation a permis de cerner des enjeux prioritaires, appelés zones de développement, qui sont au nombre de six. Ils sont le point de départ d'opportunités de développement et d'innovation, qui trouveront écho dans notre mission, notre vision, nos valeurs, nos orientations et nos objectifs.

- Le dépistage des difficultés d'apprentissage et l'intervention précoce auprès des élèves;
- L'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire et professionnel;
- Des services éducatifs de qualité, accessibles et adaptés à la diversité des besoins;
- Le développement des compétences du 21^e siècle chez tous les élèves (créativité, résolution de problèmes, collaboration, communication, pensée critique, entrepreneuriat, innovation, utilisation des technologies et citoyenneté mondiale);
- La collaboration et la communication avec la famille;
- Un environnement physique adapté en soutien à la réussite éducative des élèves.

Notre mission

Organiser, au bénéfice des personnes relevant de notre compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur notre territoire, veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de la région de la Capitale-Nationale.

La réussite dont on parle est celle qui vise, dans le principe de l'égalité des chances, la triple mission de l'école, soit d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Ultimement, par notre soutien et par l'action de nos établissements, avec la complicité des parents et la collaboration de nos partenaires, nous voulons former des citoyens responsables capables de contribuer au développement de la société et de s'adapter aux changements qui la façonnent.

Notre vision

Forte de ce que l'ensemble du personnel a identifié et de la mission que nous partageons, ce qui nous définira, ce que nous voulons être et l'empreinte que nous voulons laisser est représentée par notre vision.

On dira de nous que nous sommes :

Une communauté éducative riche de sa diversité qui collabore au développement du goût d'apprendre et à l'engagement de chaque élève dans des apprentissages porteurs d'avenir.

Slogan : Inspirer pour devenir

Nous pourrions voir...

- des enseignants, des intervenants, des parents, des élèves et des partenaires qui collaborent et croient à la réussite;
- que chacun a sa place, est reconnu pour ses compétences et est valorisé pour sa contribution;
- des interventions et des parcours scolaires variés et adaptés aux besoins et aux intérêts de chacun;
- un environnement positif et stimulant qui suscite la créativité et l'engagement;
- des apprenants, élèves et intervenants, curieux, motivés et dynamiques;
- des élèves actifs dans leurs apprentissages et dans la vie de l'établissement;
- des contextes d'apprentissage ouverts au monde numérique qui développent l'esprit critique, l'initiative et la capacité d'adaptation;
- des jeunes et des adultes qui démontrent une connaissance de soi et un savoir-être;
- une organisation qui a su préparer chaque élève à trouver SA place dans une société en mouvement.

Nos valeurs

Le choix de nos valeurs organisationnelles s'appuie sur une volonté de soutenir la mise en œuvre de nos orientations de même que l'application des principes de gouvernance qui nous définissent. Ces valeurs fortes doivent guider nos actions (notamment celles du personnel, des élèves, des parents, du conseil des commissaires et des partenaires) et assurer l'égalité des chances de tous dans notre milieu éducatif.

Bienveillance	Disposition affective qui amène une personne à veiller avec égard et humanité au bien-être d'une autre. En éducation, elle permet de renforcer l'estime de soi et la construction de soi afin de favoriser l'évolution espérée.
Engagement	Acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie.
Innovation	Capacité, faculté d'invention, d'imagination; pouvoir créateur.
Ouverture	Fait, possibilité pour quelqu'un, un groupe, de contacter, de comprendre, de connaître quelque chose qui est extérieur à son milieu habituel.
Responsabilité	Obligation ou nécessité morale de répondre, de se porter garant de ses actions ou de celles des autres.

Nos principes de gouvernance

Les principes de gouvernance s'appliquent à l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'organisation. Ils guident les différents types d'interventions et encadrent les pratiques qui en découlent.

Reconnaissance et valorisation	La reconnaissance et la valorisation permettent d'augmenter la satisfaction, l'engagement et l'accomplissement de chaque élève et de chaque membre du personnel. C'est donc une responsabilité individuelle et collective qui doit s'exercer au quotidien.
Intelligence collective	L'intelligence collective permet à une organisation de progresser par le partage d'expertise et d'innover en demeurant à l'affût et ouverte aux tendances émergentes. Elle consiste donc à valoriser toute la diversité des connaissances, des compétences et des idées qui se trouvent dans une collectivité, afin de créer des connaissances nouvelles, de développer des stratégies, de résoudre des problèmes, de trouver des solutions ou de réaliser un projet commun.
Amélioration continue	L'amélioration continue consiste à adopter des approches structurées des processus, basées sur l'observation, la mesure et la recherche de solutions en commun. Elle s'inscrit dans une recherche quotidienne de progrès en faisant appel à la créativité de tous les acteurs de notre organisation. L'amélioration continue contribue à assurer la qualité des services en vue de faire toujours mieux au bénéfice de l'élève.
Subsidiarité	La subsidiarité consiste à reconnaître la compétence et l'autonomie des acteurs les plus proches des personnes visées par la décision ou l'action, renforcer leur responsabilité et faciliter la prise de décision dans le meilleur intérêt de l'élève.

Nos orientations

La détermination de nos orientations repose sur la volonté de déployer une réponse positive aux zones de développement identifiées. Une analyse des causes profondes a permis de circonscrire ce qui devait être mis en place de façon optimale afin d'améliorer la réussite éducative de nos élèves. La mise en œuvre de ces orientations, conjuguée à l'actualisation de nos principes de gouvernance, à des décisions centrées sur la réussite des élèves et appuyées sur le résultat de recherche et d'expériences de même qu'aux projets éducatifs des établissements cohérents avec le plan d'engagement, devrait permettre l'atteinte de nos cibles de réussite.

THÈMES	ORIENTATIONS
Services de qualité	Favoriser des pratiques professionnelles (pédagogiques, d'encadrement, administratives et organisationnelles) reconnues et adaptées aux besoins des élèves ainsi qu'au développement des compétences et aux réalités du 21 ^e siècle.
Accès à des ressources diversifiées	Faciliter l'accès à des ressources diversifiées (notamment matérielles, numériques, humaines et financières) en soutien à la réussite éducative et au développement personnel et professionnel.
Concertation et collaboration	Encourager une communication, une concertation et une collaboration optimales au sein de l'organisation, de même qu'avec les parents et les partenaires.
Continuité et cohérence des interventions	Assurer la cohérence, la cohésion et la continuité des interventions au sein de l'organisation dans le respect de la diversité des besoins et des milieux.

À nos orientations locales, s'ajoutent deux orientations prescrites par le ministère de l'Éducation.

Qualité de la langue	Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la Commission scolaire.
Activité physique	Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.

Nos objectifs et cibles de réussite

Au nombre de cinq, nos objectifs sont ceux que le ministère a demandé de prendre en considération pour notre plan d'engagement. À partir de nos forces, du portrait actuel de la situation, des cibles intermédiaires du ministère et de notre volonté d'améliorer la réussite éducative de tous nos élèves, nous nous sommes donnés des cibles spécifiques, mesurables et ambitieuses à atteindre d'ici 2022.

Thèmes	Indicateurs	Situation actuelle	Objectifs et cibles CSDPS
1. Diplomation et qualification	Taux de diplomation et qualification après 7 ans	75,9 % (cohorte 2008-2009) 77,3 % (cohorte 2009-2010)	D'ici 2022, porter à 84 % les élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification
2. Équité (écarts entre certains groupes) ¹	Taux de diplomation et qualification après 7 ans	Cohorte 2009-2010 : <ul style="list-style-type: none"> Garçons et filles : écart de 11,1 points EHDAA² et régulier : écart de 37,2 points Immigrants³ et autres : écart de 5,6 points 	D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves <ul style="list-style-type: none"> Garçons et filles : écart de 7 points EHDAA et régulier : écart de 30 points Immigrants et autres : écart de 3 points
3. Cheminement scolaire	Part des élèves de 13 ans ou plus au moment de leur entrée au secondaire ⁴	15,3 % (cohorte 2015-2016) 12,6 % (cohorte 2016-2017)	D'ici 2022, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire
4. Maîtrise de la langue	Taux de réussite aux épreuves ministérielles d'écriture, langue d'enseignement (4 ^e et 6 ^e année du primaire, 2 ^e secondaire)	Juin 2017 : <ul style="list-style-type: none"> 4^e année du primaire : 90,8 % 6^e année du primaire : 92,9 % 2^e secondaire : 80,4 % 	D'ici 2022, augmenter les taux de réussite aux épreuves ministérielles d'écriture, langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> 4^e année du primaire : 91 % 6^e année du primaire : 94 % 2^e secondaire : 84 %
5. Milieu de vie	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier	77 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant ⁵	D'ici 2022, faire en sorte que 90 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

¹ Comme nous n'avons pas d'école secondaire défavorisée (indice IMSE de rangs déciles 8, 9 ou 10), nous n'avons pas d'objectif en lien avec cet indicateur.

² Les élèves considérés EHDAA sont ceux qui sont déclarés avec un plan d'intervention ou un code de difficulté lors de leur entrée en première année du secondaire.

³ Les élèves immigrants de première génération sont des élèves qui sont nés à l'extérieur du Canada. Le terme « autres » désigne donc les élèves nés au Canada.

⁴ Les élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire sont considérés à risque car ils arrivent avec au moins un an de retard.

⁵ Un état satisfaisant correspond à un indice de vétusté inférieur à 15 % (indice de vétusté = coût des travaux de maintien d'actifs sur 5 ans ÷ valeur du bâtiment).

Déclaration de services à la clientèle

La qualité constitue une valeur fondamentale qui anime le personnel de la Commission scolaire dans l'exercice de ses fonctions. Offrir un service de qualité, qui répond aux attentes du public est une préoccupation constante en vue de l'atteinte de la réussite éducative de nos élèves.

DES SERVICES ACCESSIBLES QUE NOUS FOURNISSONS À LA POPULATION

Certains services sont offerts directement à la population par la Commission scolaire, soit :

- Les renseignements généraux sur les établissements scolaires préscolaire, primaire, secondaire, écoles spécialisées, formation générale aux adultes et la formation professionnelle.
- Les renseignements généraux sur les services éducatifs.
- Les renseignements généraux sur les autres services offerts notamment Passe-Partout, services de garde, services complémentaires, l'organisation scolaire, le transport scolaire, les cours d'été, les technologies, le budget, la taxe scolaire, les immeubles et autres services administratifs.

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE SERVICES

Offrir des services éducatifs de qualité par du personnel compétent qui assure l'encadrement de chaque élève dans un milieu de vie propice aux apprentissages.

Informers les parents du cheminement scolaire de leur enfant, en vue d'assurer leur réussite éducative.

Assurer des communications claires aux parents, aux élèves et au personnel par le biais de ses espaces communication, son site Internet et des sites de chacun de ses établissements à jour en vue d'assurer une information transparente, juste et de qualité. La Commission scolaire s'engage également à fournir un service rapide de réponse et de retour d'appels téléphoniques, des communications écrites claires ainsi que des brochures et des dépliants de qualité.

Communiquer régulièrement avec les citoyens du territoire pour rendre compte aux citoyens de son territoire des décisions du conseil des commissaires et des activités dans ses établissements. Elle s'engage à tenir les citoyens informés, notamment par l'entremise de son site Internet, des journaux hebdomadaires locaux et de ses publications.

Offrir des services courtois et humains en présence de respect, d'écoute et ce, tout en assurant une cohérence avec ses valeurs organisationnelles.

TRAITEMENT DES DEMANDES

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries s'engage à répondre avec diligence aux demandes des parents, des élèves et des citoyens à l'intérieur de délais précis ou d'échéanciers déterminés dans son cadre de référence portant sur la déclaration de service à la clientèle.

COMMENTAIRE OU SITUATION FAISANT L'OBJET D'UNE INSATISFACTION

Malgré tous les efforts pour respecter les engagements, il peut arriver qu'un citoyen souhaite porter à notre connaissance un commentaire ou une situation faisant l'objet d'une insatisfaction. Dans ce cas, il est possible d'en discuter directement avec l'intervenant concerné ou la direction d'établissement ou de service. S'il persiste une insatisfaction quant au service reçu, il est possible de contacter le Secrétariat général de la Commission scolaire, responsable du traitement des plaintes (secgen@csdps.qc.ca). S'il s'avérait que la plainte ne soit pas réglée à la satisfaction, elle pourra alors être traitée par le protecteur de l'élève. Ce dernier reçoit les commentaires et les plaintes et examine le tout de façon indépendante et avec impartialité (protecteureleve@csdps.qc.ca).